

Où trouver plus d'informations

Ressources du gouvernement du Royaume-Uni:

Visitez le site gov.uk/euexit afin de trouver des conseils pour votre entreprise

Vous trouverez des informations concernant divers sujets, notamment:

- Formalités Douanières ainsi que de Sécurité et de Sûreté
- Obtention d'un numéro EORI
- Licences et certificats pour marchandises
- Formalités spécifiques à certains produits (notamment ports et documents)
- Règlementation spécifique aux produits chimiques (par exemple REACH)

Ressources des industries et ressources internationales

Offices des publications pour les pays de l'UE

publications.europa.eu

Informations concernant l'approche de chaque pays aux frontières avec le Royaume-Uni

Chambres de Commerce

Informations concernant votre marché ou votre industrie

Organisations professionnelles

Informations spécifiques à une industrie



HM Government



Préparez votre entreprise

Ce prospectus se concentre sur les mesures relevant des processus à la frontière. Afin de vous préparer à une sortie de l'UE, d'autres actions peuvent être nécessaires. Consultez le site gov.uk/euexit pour plus d'informations et pour vous inscrire afin de recevoir des mises à jour régulières.



HM Government

Date de publication: Janvier 2019

Se préparer aux changements à la frontière avec le Royaume-Uni en cas de sortie de l'UE sans accord

Conseils pour les organisations de produits chimiques



Janvier 2019

Français

Ce qu'il faut savoir

Le Royaume-Uni quittera l'Union Européenne le 29 mars 2019 à 23 heures (heure locale au Royaume-Uni).

Une sortie de l'UE avec un accord demeure la première priorité du gouvernement et procurerait aux entreprises de la stabilité et de la certitude pour se préparer à de nouvelles relations après la sortie de l'UE.

Le gouvernement doit cependant se préparer à chaque éventualité, y compris à une sortie sans accord. En l'absence d'accord, les entreprises pourraient devoir prendre des mesures avant le 29 mars 2019.

Utilisez ces informations afin de comprendre dans quelle mesure le départ de l'UE pourrait affecter votre entreprise et ce que vous pouvez faire pour vous préparer.

Se préparer aux changements à la frontière avec le Royaume-Uni en cas de sortie de l'UE sans accord

Ce qui va changer

A la frontière du Royaume-Uni, les changements incluront:

- Droits de Douane et TVA
- Sécurité et Sûreté pour les marchandises
- Documents requis
- Standards pour les véhicules
- Contrôle de produits



Mesures à prendre pour que vos biens passent la frontière

Actions immédiates

- Obtenez un numéro EORI
- Décidez si vous gérerez les nouvelles Déclarations de Douane, et de Sécurité et de Sûreté vous-même ou à travers un tiers
- Vérifiez si de nouveaux tarifs douaniers seront applicables à vos biens et si un régime d'allègement des droits de douane pourra être utilisé
- Vérifiez si des certificats ou des licences seront nécessaires pour que vos biens passent la frontière
- Vérifiez si vos produits devront être enregistrés sur le nouveau système REACH au Royaume-Uni ou transférez votre enregistrement REACH à une organisation dans l'UE
- Vérifiez si une notification préalable à l'exportation sera nécessaire pour le commerce de certains produits chimiques
- Assurez-vous que les conducteurs auront les documents dont ils pourraient avoir besoin à la frontière

Actions conseillées

- Parlez avec vos clients et vos fournisseurs de leur préparation, en particulier du partage des responsabilités et des Incoterms
- Parlez avec vos employés des changements de réglementation concernant les passeports